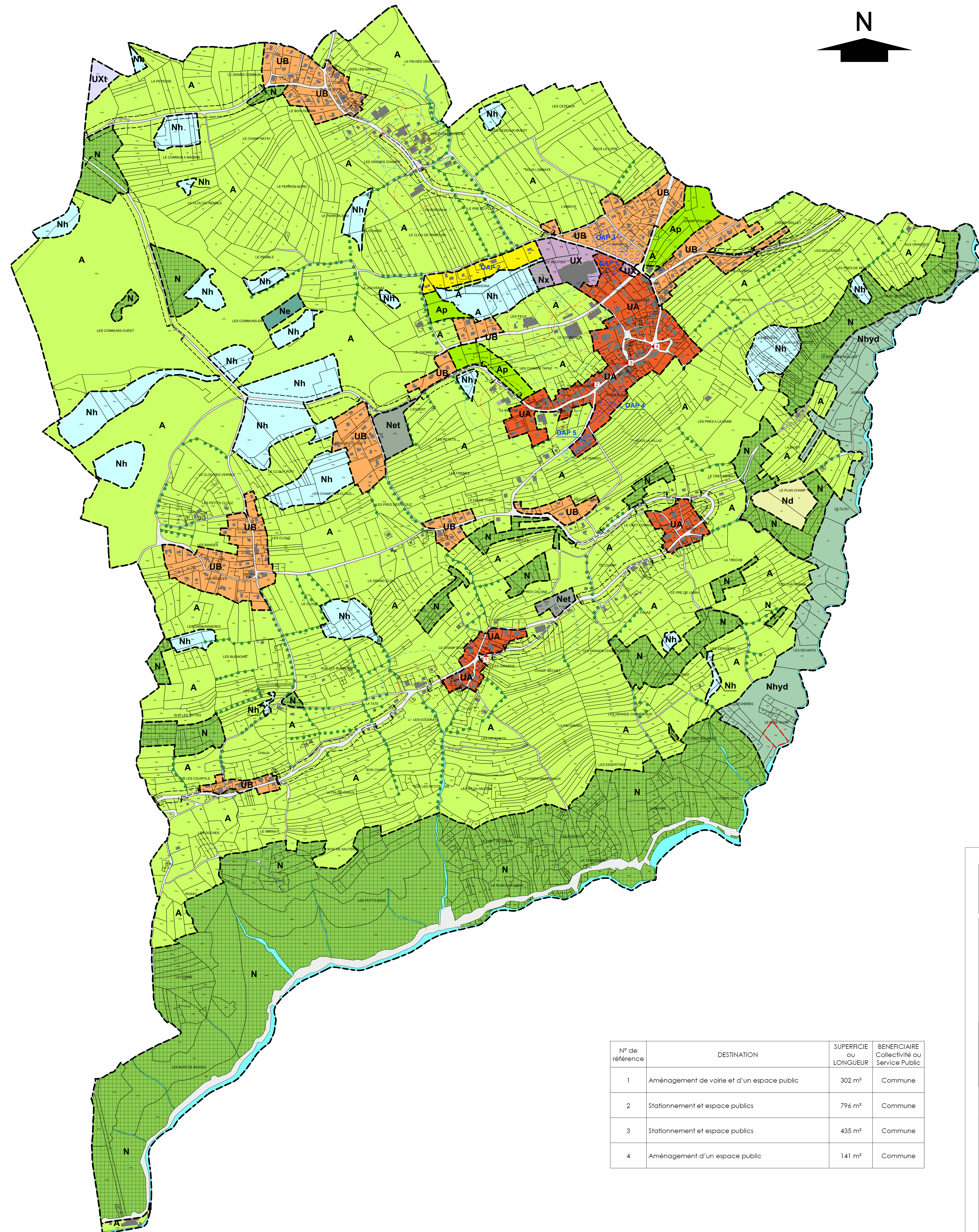




LEGENDE

- ZONES URBAINES**
- UA Zone d'urbanisation de forte densité
 - UB Zone d'urbanisation de moyenne densité
 - UX Zone d'activités économiques
 - UXt Zone d'activités économiques et touristiques
- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
- OAP Zone d'urbanisation OAP
- ZONES AGRICOLES**
- A Zone agricole
 - Ap Zone agricole paysagère
- ZONES NATURELLES**
- N Zone naturelle et forestière
 - Ne Zone naturelle d'équipements publics
 - Net Zone naturelle d'équipements publics et touristiques
 - Nh Zone naturelle de protection des zones humides
 - Nhyd Zone naturelle d'équipement hydroélectrique
 - Nd Zone de réhabilitation de la décharge
- INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES**
- Emplacements réservés
 - 3 Numéro des emplacements réservés
- RENSEIGNEMENTS DIVERS**
- Actualisation du bâti
 - Limite d'implantation
 - Haies à préserver au titre de l'article L.151-19 du C.U.
 - Exploitations agricoles
 - Reculs sanitaires
 - Bâti isolé en zone A repéré au titre de l'article L.151-19 du C.U.
 - Recul par rapport à l'axe de la route départementale
 - OAP Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation (se reporter au cahier "Orientations d'aménagement et de programmation")
 - Espaces naturels protégés au titre de l'article L.151-23 du C.U.
 - Espace boisé non classé à protéger

Permis de démolir : Il est obligatoire pour les bâtiments repérés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme.

N° de référence	DESTINATION	SUPERFICIE ou LONGUEUR	BENEFICIAIRE Collectivité ou Service Public
1	Aménagement de voirie et d'un espace public	302 m²	Commune
2	Stationnement et espace publics	796 m²	Commune
3	Stationnement et espace publics	435 m²	Commune
4	Aménagement d'un espace public	141 m²	Commune

Département de la Haute Savoie

COMMUNE DE VINZIER

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

PLAN N° 3a

PLAN GENERAL DE LA COMMUNE

PHASE approbation

AVRIL 2018

Ech : 1/5000°

25/03/2011

APPROBATION

ELABORATION

27/04/2018

APPROBATION

REVISION N°1

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2020 arrêtant la Révision N°1 du P.L.U. de Vinzier

Précédent-GEW&RD
Atelier-VALLEZ
ATELIER AXE

Architecte Urbaniste 1505 - Planificateur en environnement DINA
Architecte Urbaniste DPLG - Expert pour l'appel de Chambray

35, Grande Rue 74200 THONON les bains

Tel : 04 50 26 11 87
Fax : 04 50 71 28 14
E-mail : atelier.vallez@orange.fr